

# NOTICE DE LA CARTE DE LA DENSITE DE LA POPULATION AU CONGO BELGE ET AU RUANDA-URUNDI

P A R

PIERRE GOUROU

Professeur à l'Université libre de Bruxelles

L'**E**TABLISSEMENT de cette carte a exigé la connaissance des superficies et de la population. Comme nous voulions entrer dans le plus grand détail possible, nous avons adopté comme cadre fondamental les „circonscriptions indigènes” (chefferies ou secteurs). Le Service cartographique de Léopoldville publie, pour chaque province du Congo, des albums de cartes des Territoires au millionième qui donnent les limites des circonscriptions indigènes. Ces limites apparaissent sur notre carte quand elles séparent deux circonscriptions qui n'ont pas la même densité de la population ; elles n'ont pas été conservées quand des circonscriptions contiguës sont de même densité. Nous ne nous sommes pas interdit de scinder de grandes circonscriptions que nos renseignements faisaient apparaître comme composées d'étendues de densités nettement différentes. Bien que de superficies inégales, les circonscriptions indigènes sont assez vastes pour autoriser l'établissement d'une carte au cinq millionième ; dans la province de l'Equateur (234 circonscriptions), leur surface moyenne est de 1.723 km<sup>2</sup> ; dans celle du Kasai (157 circonscriptions), de 2.048 km<sup>2</sup> ; au Katanga (178 circonscriptions), 2.791 km<sup>2</sup> ; au Kivu (87 circonscriptions), 2.646 km<sup>2</sup> ; dans la province de Léopoldville (174 circonscriptions), la surface moyenne est de 2.086 km<sup>2</sup> ; dans la province Orientale (217), de 2.437 km<sup>2</sup>. De bien plus grandes inégalités apparaîtraient assurément si nous entrions dans le détail. Nous avons retenu, pour le Congo belge, 1.047 circonscriptions indigènes. Etait-il possible d'atteindre une trame plus fine ? Il existe des divisions

administratives plus petites que les „circonscriptions indigènes” ; elles se nomment „groupements indigènes”, ou „sous-chefferies”, ou même „chefferies” dans le cas de secteurs comprenant plusieurs chefferies (des chefferies de cette sorte ne sont pas, dans la hiérarchie administrative, sur le même échelon que les chefferies directement rattachées au chef-lieu du Territoire). Nous n'avons pu fonder notre carte sur ces subdivisions ; non pas exclusivement pour leur petitesse, mais surtout parce que leurs limites sont trop souvent mal connues. Il nous est cependant arrivé, dans certains cas, de nuancer notre carte en utilisant les indications données par ces subdivisions. Dans le Ruanda-Urundi, les chefferies, au nombre de 88, ont une superficie moyenne de 615 km<sup>2</sup> ; elles sont d'étendue trop restreinte pour avoir pu servir de cadre à notre carte ; leur limites ne figurent donc jamais sur celle-ci ; cependant, les indications qu'elles apportent ont été utilisées, le cas échéant, pour introduire dans les Territoires une diversité plus proche du réel.

\* \* \*

De quels documents nous sommes-nous servi pour l'étude de la population et comment les avons-nous interprétés ? Grâce à l'obligeance des autorités de la Colonie, nous avons obtenu la population de toutes les circonscriptions indigènes au 31 décembre 1948. Mais, par définition, la population d'une circonscription indigène est seulement „coutumière”. Nous nous

sommes attaché à replacer dans ces circonscriptions, pour le calcul de la densité de la population, les „non-coutumiers” qui méritent de s'y trouver : les ouvriers des plantations, les bûcherons, et les habitants d'agglomérations inférieures à mille âmes. Si nous n'avions pas appliqué cette méthode, il nous aurait fallu, ou bien établir notre carte sur la seule base des territoires (les non-coutumiers étant seulement dénombrés par territoire), ou bien grouper tous les non-coutumiers au chef-lieu du territoire. Dans le premier cas nous aurions abouti à une carte grossière et de peu d'intérêt; dans le second, à une présentation éloignée de la réalité. Notre effort de redistribution de la population a pu être réalisé grâce à la critique des documents, à des entretiens avec des administrateurs compétents et à des recherches exécutées sur notre demande.

Le résultat de cette ventilation est le suivant : alors que, dans une population officielle totale au 31 décembre 1948 de 10.914.208 indigènes, il existe 9.012.949 „coutumiers”, nous avons retenu pour l'établissement de notre carte 9.708.011 indigènes; alors qu'il était dénombré 1.901.259 „non-coutumiers”, nous avons considéré que 1.205.797 indigènes seulement vivaient hors des campagnes. Nous aboutissons donc à une population „rurale” de 9.708.011 et à une population „urbaine” de 1.205.797 indigènes (la précision de ces valeurs est illusoire; nous la conservons pour rester dans le cadre des données officielles). Nous avons déjà donné ci-dessus les critères qui nous ont servi à reverser dans la population rurale une partie des non-coutumiers; la population urbaine est formée de tous ceux qui habitent des agglomérations (commerçantes, administratives, minières, industrielles) dont la population atteint et dépasse mille habitants; des signes conventionnels permettent de reconnaître sur notre carte l'importance des agglomérations; des marteaux croisés soulignent les agglomérations minières. Nous aurions pu ne pas tenir compte des agglomérations et inclure tout simplement leur population dans celle des circonscriptions indigènes après avoir achevé le travail critique qui permettait de redistribuer parmi les circonscriptions la population non-coutumière seulement dénombrée par territoire; nous avons préféré laisser aux agglomérations leur

individualité, afin d'éviter le risque d'aboutir à des densités trompeuses, comme celle qui serait obtenue en ajoutant l'agglomération de Manono à la population du territoire de Manono (province du Katanga); l'agglomération compte 24.000 âmes et le reste du territoire, 49.517. Sans l'agglomération, le territoire a une densité de 1,4 hab. au km<sup>2</sup>, avec l'agglomération, de 2,2; il recevrait donc sur notre carte des teintes différentes dans l'un ou l'autre cas. On voudra bien noter qu'en fait, sur notre carte, l'ensemble du territoire de Manono ne reçoit pas la teinte correspondant à la densité de 1,4 (bleu foncé). Il est si vaste (33.800 km<sup>2</sup>, soit une étendue supérieure à celle de la Belgique) que nous l'avons subdivisé conformément aux limites, à la surface et à la population des circonscriptions indigènes; les diverses densités rurales qui s'y trouvent s'échelonnent entre 0,6 et 4,6 hab. par km<sup>2</sup>. Une dernière remarque : ce que nous appelons „agglomération” est un ensemble plus compréhensif que le „centre extra-coutumier” ou la „cité indigène” des documents officiels.

\* \* \*

Disposant de la population des circonscriptions (et, le cas échéant, des parties de circonscriptions qu'il était nécessaire et possible de distinguer) et de la surface des circonscriptions (ou des parties de circonscriptions) mesurée au planimètre, nous avons calculé les densités de population et établi une carte par teintes des densités de population. Nous avons préféré une carte par teintes à une carte par points (un point figurant par exemple mille ou cinq cents habitants); en effet, si une carte par points produit une impression frappante, elle est d'une utilisation moins profitable. La carte par teintes permet au contraire d'étudier la répartition des densités, l'étendue des divers types de densité et de pratiquer des comparaisons. D'autre part, dans un pays de population diluée comme le Congo, il est difficile de localiser correctement des points représentant mille ou même cinq cents habitants. Le Service des Affaires indigènes et de la Main-d'œuvre du Gouvernement général a publié en 1950 des cartes provinciales et une carte du

Ruanda-Urundi au millionième qui donnent la répartition de la population par des points d'une valeur de cinq cents habitants; ces documents, qui sont d'un

grand intérêt, nous dispensent du soin d'établir à notre tour une carte de même nature.

\* \* \*

L'étude des densités de la population a permis d'aboutir aux résultats suivants :

0, à 0,3 hab. par km <sup>2</sup>	: 10 % de la surface du Congo	{ et 1,4 % de la population „rurale” du Congo
0,3 à 1 „ „ „	: 8,5 % „ „ „	„ et 8,7 % „ „ „
1 à 2 „ „ „	: 25,5 % „ „ „	„ et 8,9 % „ „ „
2 à 3 „ „ „	: 15,3 % „ „ „	„ et 8,2 % „ „ „
3 à 4 „ „ „	: 10,5 % „ „ „	„ et 6,6 % „ „ „
4 à 5 „ „ „	: 6,4 % „ „ „	„ et 7,4 % „ „ „
5 à 6 „ „ „	: 4,9 % „ „ „	„ et 5,8 % „ „ „
6 à 7 „ „ „	: 3,7 % „ „ „	„ et 5 % „ „ „
7 à 8 „ „ „	: 3,2 % „ „ „	„ et 4 % „ „ „
8 à 9 „ „ „	: 2,3 % „ „ „	„ et 3 % „ „ „
9 à 10 „ „ „	: 1,4 % „ „ „	„ et 2,8 % „ „ „
10 à 11 „ „ „	: 1,1 % „ „ „	„ et 2,4 % „ „ „
11 à 12 „ „ „	: 0,9 % „ „ „	„ et 2 % „ „ „
12 à 13 „ „ „	: 0,7 % „ „ „	„ et 3 % „ „ „
13 à 14 „ „ „	: 1 % „ „ „	„ et 2,8 % „ „ „
14 à 15 „ „ „	: 0,9 % „ „ „	„ et 6,4 % „ „ „
15 à 20 „ „ „	: 1,6 % „ „ „	„ et 9,9 % „ „ „
20 à 30 „ „ „	: 1,8 % „ „ „	„ et 6,1 % „ „ „
30 à 50 „ „ „	: 0,7 % „ „ „	„ et 5,6 % „ „ „
plus de 50 „ „ „	: 0,3 % „ „ „	

Ce tableau appelle quelques commentaires : la densité moyenne de la population „rurale” du Congo est de 4,35 hab. par km<sup>2</sup>; les superficies peuplées de moins de 1 hab. par km<sup>2</sup> couvrent 18,5% de la surface et portent 1,4% de la population; les superficies dont la densité est inférieure à 4 hab. par km<sup>2</sup> couvrent 69,8% de la surface et absorbent 27,2% de la population; les

superficies dont la densité est à peu près égale à la moyenne (4 à 5 hab. au km<sup>2</sup>) occupent 6,4% du territoire et portent 6,6% de la population; les superficies dont la densité est supérieure à 5 couvrent 24% de la surface et portent 66,2% de la population; les superficies dont la densité est supérieure à 50 couvrent une surface infime (0,28%) et portent 5,6% de la population.

Voici les mêmes renseignements pour les diverses provinces du Congo Belge :

	Densité moyenne de la province hab. par km <sup>2</sup>	Pourcentage de la superficie de la province correspondant aux densités suivantes :				
		moins de 1 hab. par km <sup>2</sup>	moins de 4 hab. par km <sup>2</sup>	de 4 à 5 hab. par km <sup>2</sup>	plus de 5 hab. par km <sup>2</sup>	plus de 50 hab. par km <sup>2</sup>
	%	%	%	%	%	%
Equateur .....	3,8	19,1	62,4	8,7	28,9	0,01
Kasai .....	5,5	8,9	50	9,5	40,5	0,01
Katanga.....	2	24,8	86,7	2,8	10,5	0
Kivu .....	5,8	17,5	68,6	3,2	28,2	2,3
Léopoldville .....	5,8	15,4	55,9	7,4	24,7	0,4
Orientale.....	4	18,1	72,6	6,9	20,5	0,09

Nous rappelons qu'il s'agit de la densité de la population „rurale” et non de la population totale.

\* \* \*

Voici d'autre part les résultats de nos recherches sur la densité de la population au Ruanda-Urundi :

Population rurale totale : 3.742.258.

Population urbaine : 73.000.

Densité moyenne de la population rurale : 77,6 hab. au km<sup>2</sup>.

Surfaces pratiquement désertes : 8,22 % de la surface.

0 à 30 hab. par km <sup>2</sup>	: 16 % de la surface et 2,16 % de la population
30 à 50 „ „ „	: 33,6 % „ „ „ et 17 % „ „ „
50 à 75 „ „ „	: 10,8 % „ „ „ et 8,4 % „ „ „
75 à 100 „ „ „	: 12,9 % „ „ „ et 17,6 % „ „ „
100 à 125 „ „ „	: 10 % „ „ „ et 14,8 % „ „ „
125 à 150 „ „ „	: 2,5 % „ „ „ et 4,7 % „ „ „
150 à 175 „ „ „	: 1,8 % „ „ „ et 3,5 % „ „ „
175 à 200 „ „ „	: 7,2 % „ „ „ et 16,9 % „ „ „
200 à 210 „ „ „	: 3,8 % „ „ „ et 10,2 % „ „ „

En outre, une surface dont la densité est de 294 hab. par km<sup>2</sup> couvre 1,2% de la surface totale et porte 4,7% de la population totale; elle est située dans le territoire d'Astrida; si nous entrions dans un plus grand détail, il serait possible de faire apparaître des sous-chefferies atteignant 400 hab. par km<sup>2</sup>, en particulier dans le

territoire de Kisenyi. Du fait de la petitesse relative du Ruanda-Urundi et de l'échelle adoptée pour la représentation de la densité de la population au Congo, nous n'avons pu mettre en valeur sur notre carte la très forte population du Ruanda-Urundi.

Ce dernier pays fera l'objet d'une carte spéciale.

La carte figure par des signes conventionnels les agglomérations ; il existe au Congo, d'après les documents que nous avons utilisés, 167 agglomérations de plus de mille âmes, dont 67 de 1.000 à 2.000, 53 de 2.000 à 5.000, 22 de 5.000 à 10.000, 12 de 10.000 à 20.000, 10 de plus de 20.000.

Le Ruanda-Urundi en compte 14, dont une de plus de 20.000.

\* \* \*

Quelle est la valeur des données que nous avons utilisées pour l'étude de la population ? Le fondement de notre carte est constitué par les statistiques officielles de la population au 31 décembre 1948. Si ces documents officiels étaient gravement inexacts, notre carte perdrait beaucoup de sa signification. Il est impossible de considérer les chiffres officiels comme rigoureusement vrais ; ils présentent des erreurs dues à une connaissance insuffisante, — puisqu'il n'y a pas de véritable recensement —, et à un certain flottement dans la définition des présents et des absents. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, de donner des exemples précis de différences entre la situation réelle et les valeurs officielles ; il ne nous est donc pas permis d'indiquer un pourcentage d'erreurs. Nous croyons que ce pourcentage est assez élevé pour qu'il ne soit pas possible de comparer utilement les valeurs de la population pour des années successives ; l'évolution démographique du Congo ne peut se déduire, nous semble-t-il, des valeurs officielles successives de la population. D'autre part, il est probable que les erreurs par omission sont un peu plus importantes dans les parties les moins peuplées et par conséquent les moins bien contrôlées ; les solitudes forestières de la province de l'Equateur abritent dans leurs „refuges“ illégaux un certain nombre de familles que les dénominations officielles ignorent. Toutes ces réserves faites, il reste qu'un grand crédit doit être accordé aux données officielles, qui ne sont pas assez éloignées de la réalité pour ne pas permettre l'établissement d'une carte valable de la densité ; des inexactitudes dans des circonscriptions voisines ne sont pas assez graves pour que les teintes de densité données à ces circonscriptions inspirent une idée fausse de la situation

relative de celles-ci. Pourquoi une conclusion aussi optimiste ? Pourquoi les données officielles sur la population congolaise nous apparaissent-elles comme d'une qualité supérieure à celles d'autres pays de l'Afrique centrale ? Parce que l'administration territoriale congolaise est compétente, assidue, et travaille avec une remarquable continuité ; parce qu'elle s'est toujours attachée à dénombrer la population (tout en ayant accordé une attention peut-être insuffisante à l'étude scientifique quantitative de la population) ; parce que les sondages qui ont été effectués, — jamais avec toutes les garanties désirables —, ont confirmé de façon rassurante les valeurs officielles antérieures ; parce qu'il est bien peu d'„hommes adultes valides“ qui échappent aujourd'hui à l'impôt : il semble même que bien peu de polygames puissent dissimuler leurs femmes pour ne pas payer l'impôt supplémentaire. Nous ajouterons à toutes ces présomptions favorables une autre considération, qui est à notre avis d'un grand poids. Nous avons étudié la composition de la population dans toutes les circonscriptions et avons pu constater que le pourcentage des enfants aux femmes, tel qu'il était indiqué par les données officielles, n'était pas établi selon un barème arbitraire mais variait, parfois très fortement, d'une circonscription à l'autre. Or il se fait que ces différences ne sont pas quelconques mais au contraire très significatives ; elles correspondent toujours à des différences ethniques et représentent donc des différences réelles et correctement observées : par exemple, faible pourcentage chez les Batetela, et fort pourcentage chez les Baluba voisins ; faible pourcentage chez les Mongo et fort pourcentage chez les Topoke ; etc. Notre conclusion est donc que les données statistiques qui sont à la base de notre carte, si elles ne sont pas d'une exactitude scientifique, sont d'assez bonne qualité pour conférer à cette carte une valeur satisfaisante. Aussi nous sommes-nous, en définitive, abstenu de corriger les valeurs officielles ; le seul remaniement que nous leur ayons fait subir a consisté, comme il a été dit plus haut, à répartir d'autre façon la population coutumière et la population non-coutumière.

\* \* \*

La carte montre les diverses régions de densité de la population; le faible nombre des hommes dans la „cuvette” est le fait qui frappe en premier lieu; les densités inférieures à 2 y sont les plus fréquentes; les étendues presque désertes y sont considérables. La comparaison avec la carte de la végétation établie par M. W. Robyns montre une certaine coïncidence entre les faibles densités et la forêt équatoriale continue. Mais où est la cause et quel est l'effet? Il existe, en pleine zone forestière équatoriale des surfaces assez fortement peuplées : une partie du territoire de Bomboma (prov. de l'Equateur) a une densité de 13,4; la circonscription de Bokakata (T. Basankusu, même province) a 6,9; les environs de Lukolela (T. Bikoro, id.) dépassent 50; la circonscription de Poma Bulu (T. Bongandanga, id.) a 9,8; celle d'Elinga (T. Befale, id.) a 12,8. Les exemples pourraient être multipliés. Ceux que nous avons cités suffisent à montrer que la cuvette n'est pas nécessairement vide d'hommes. La forêt équatoriale est incontestablement le signe d'une faible densité; mais en est-elle la cause? La carte fait voir, tout autour de la cuvette, des régions plus peuplées : Bas-Congo, Moyen Kasai (vers Luluabourg-Lusambo), est du Kivu, nord de Coquilhatville et de Stanleyville. La province du Katanga est fort peu peuplée, hors de rares exceptions. Le Ruanda-Urundi montre de très fortes densités sur les plateaux qui bordent le faîte Congo-Nil, de faibles densités dans les forêts qui accompagnent ce faîte et dans les savanes du nord-est.

La répartition des hommes au Congo Belge ne pourra être expliquée qu'au prix de longues et minutieuses études. Il est en effet impossible d'en rendre compte exclusivement par l'action de facteurs physiques. Nulle part les conditions physiques ne sont assez défavorables pour exiger que la population soit inférieure à un habitant par km<sup>2</sup>; et pourtant 18,5% de la superficie du Congo belge ont une aussi faible densité de population. Même dans un pays de sols généralement très pauvres, comme la plus grande partie de la province du Katanga, la population pourrait aisément être plus nombreuse, dans son statut économique et technique actuel. Une étude récente sur les „réserves” de la Rhodésie du Nord a montré que, compte tenu des sols

incultivables, la densité de la population pouvait y atteindre en moyenne 9 hab. par km<sup>2</sup> dans le cadre du système agricole traditionnel. C'est une densité de quatre à huit fois supérieure à celle que nous observons dans la plus grande part du Katanga, où les conditions naturelles ne sont pas sensiblement différentes de celles de la Rhodésie septentrionale. D'ailleurs des densités de population très diverses s'observent dans des conditions physiques apparemment identiques; cela a déjà été montré pour la cuvette équatoriale; il serait non moins facile de le souligner pour des régions de savanes ou pour les montagnes orientales; celles-ci montrent du nord au sud une succession de zones peuplées et de zones à peu près vides : les différences physiques qui peuvent être relevées entre ces zones ne sont pas assez fortes pour rendre compte de tels contrastes humains. La carte que nous présentons pose donc des problèmes qui ne pourront être éclaircis que par la connaissance des facteurs physiques, démographiques, sociologiques, technologiques et historiques; elle devrait être le point de départ de multiples recherches et de la constitution d'une véritable géographie humaine du Congo belge.

\* \* \*

L'établissement de cette carte a permis de préciser l'étendue occupée par les divers types de densité au Congo belge et de définir l'immensité des surfaces de très faible population. Ces observations incitent peut-être à poser la question suivante : est-il possible, dans les conditions physiques habituelles au Congo (et, en particulier, dans les conditions habituelles d'insalubrité), de rénover des populations trop peu denses? Est-il possible de donner à des populations qui ont une densité inférieure à 4 hab. par km<sup>2</sup>, — et elles occupent 70% de la surface —, l'équipement médical, routier, scolaire qui seul permettrait de vaincre la trop forte mortalité, de valoriser les productions agricoles indigènes et d'élever le niveau intellectuel? Ne sera-t-on pas amené à modifier la répartition des hommes, c'est-à-dire à contracter les populations sur des étendues restreintes où la densité deviendrait suffisante pour que les progrès

soient facilités dans l'ordre démographique, économique et intellectuel ? La reconquête des surfaces momentanément abandonnées se ferait en partant des centres d'expansion dont la densité aurait été artificiellement amenée à un niveau suffisant pour que la population puisse tirer tout le parti possible de l'action bienfaisante de la civilisation européenne. C'est en somme à peu près ce qui a été réalisé dans l'expérience d'Anchau (Nigeria). On verrait donc la carte présente de la densité

de la population faire place à une carte nouvelle, où des noyaux de forte densité situés dans des régions plus faciles s'isoleraient au milieu des surfaces abandonnées ; une autre carte montrerait plus tard la réoccupation générale du territoire par des densités supérieures aux actuelles. Dans une telle hypothèse, notre carte serait utile dans la mesure où elle cesserait d'être exacte.

Bruxelles, le 17 juillet 1950.

#### B I B L I O G R A P H I E

ROBERT, M., Considérations suggérées par l'étude du milieu physique centre-africain. Cette étude contient deux cartes hors-texte.

- 1<sup>o</sup> Répartition des populations indigènes dans les territoires du Congo belge et du Ruanda-Urundi, cette carte en noir, établie d'après des documents de 1938, donne la densité de la population par territoire.
- 2<sup>o</sup> Répartition des populations indigènes du Congo belge et du Ruanda-Urundi, cette carte répartit la population par points valant 5.000 habitants.  
(*Deux études sur le Congo belge*, publication par l'Institut de Sociologie Solvay dans les *Actualités Sociales, nouvelle série*, Bruxelles, Office de Publicité, 1945, 94 p.)

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE DU CONGO BELGE

Répartition de la population indigène au Congo belge, d'après la documentation du Service des A.I.M.O. du Gouvernement Général :

Figuration par points, un point représentant 500 habitants, une feuille par province, plus une feuille pour le Ruanda-Urundi.  
(Cartes 1 : 1.000.000 — Tirage sur ozalid — Léopoldville, 1949).